

Services des chemins de fer et des navires à vapeur

Les déboursés pour les services des chemins de fer et des navires à vapeur ont été de 99 millions de dollars, 10 millions de plus qu'en 1962-1963. L'augmentation de 10 millions de dollars est imputée aux dépenses relatives à la construction du chemin de fer menant au Grand lac des Esclaves. Les dépenses imputées au pont Victoria en 1963-1964 (pour lesquelles il n'y a pas de chiffres comparatifs pour l'année financière précédente) ont été de 7 millions de dollars, dont 4 millions sont imputés à l'abandon de la perception du péage et 3 millions à la déviation de voies ferroviaires. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la réduction de 6 millions du montant crédité par le gouvernement en raison du déficit du National-Canadien. Le déficit de 43 millions de dollars en 1963-1964, compris dans les dépenses, couvre le déficit de 1963 comparativement à 49 millions en 1962-1963, qui comblaient le déficit de 1962.

Services de la marine

Les dépenses des services de la marine ont été de 64 millions de dollars comparativement à 58 millions en 1962-1963. L'augmentation de 6 millions est imputable en grande partie aux augmentations de 4 millions dans les dépenses de la garde côtière canadienne et de 3 millions dans les dépenses des services des chenaux maritimes du Saint-Laurent et du Saguenay.

Commission maritime canadienne

Les dépenses de la Commission sont passées de 31 millions de dollars en 1962-1963 à 50 millions en 1963-1964. Cette augmentation provient principalement de l'augmentation des subventions versées à la construction de navires commerciaux et de bateaux de pêche, totalisant 40 millions de dollars à comparer à 23 millions en 1962-1963.

Affaires des anciens combattants

Les dépenses du ministère des Affaires des anciens combattants se sont établies à 335 millions de dollars, ce qui constitue une diminution de 1 million sur celles de 1962-1963.

TABLEAU 42
(en millions de dollars)

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS	Année financière se terminant le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1964 (estimation)	1963	
Commission canadienne des pensions—			
Pensions pour cause d'invalidité ou de décès.....	173.4	175.9	-2.5
Frais administratifs et généraux.....	2.6	2.7	-0.1
	176.0	178.6	-2.6
Allocations aux anciens combattants et autres prestations....	92.1	90.2	1.9
Services de traitement et de bien-être.....	51.3	50.9	0.4
Loi sur l'établissement des soldats et loi sur les terres destinées aux anciens combattants—			
Réserve aux fins de prestations conditionnelles, loi sur les terres destinées aux anciens combattants.....	3.3	3.2	0.1
Frais administratifs et généraux.....	4.6	4.6	
	7.9	7.8	0.1
Gratifications pour service de guerre et crédits de rétablissement.....	0.4	1.0	-0.6
Frais administratifs et généraux.....	7.0	7.1	-0.1
	334.7	335.6	-0.9